

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 13 décembre 2018

Message no 5.3

Demande de crédit de CHF 450'000.00 pour le réaménagement de la Rue des Comtes, la modification de l'éclairage et l'installation d'un abribus de l'Avenue de la Gare, ainsi que la requalification de la zone triangulaire devant le bâtiment de l'Avenue Gérard-Clerc 15

Introduction

Le secteur de la Gare a passablement été remanié par les différents travaux réalisés par les acteurs privés (Anura, Groupe E). Cela nécessite inévitablement des adaptations de la voirie. Les travaux de mise en séparatif s'étant achevés au mois de juin sur la Rue des Comtes, il s'agira au final d'améliorer l'accessibilité dès la remise des premiers logements du Pré des Comtes prévue au printemps 2019.

Aussi, la zone frontale, située en face de la gare et à vocation commerciale, va voir affluer bon nombre de badauds. Il s'agit là de modifier l'éclairage, tant pour la circulation routière que pour les piétons, sans pour autant perturber l'utilisation des locaux (bureaux ou logements) situées au-dessus des surfaces commerciales.

Enfin, dans le prolongement de cette route se trouve une zone stratégique située au raccord du passage piéton et du cheminement piétonnier vers le centre-ville via l'Avenue Gérard-Clerc.

Réaménagement de la Rue des Comtes

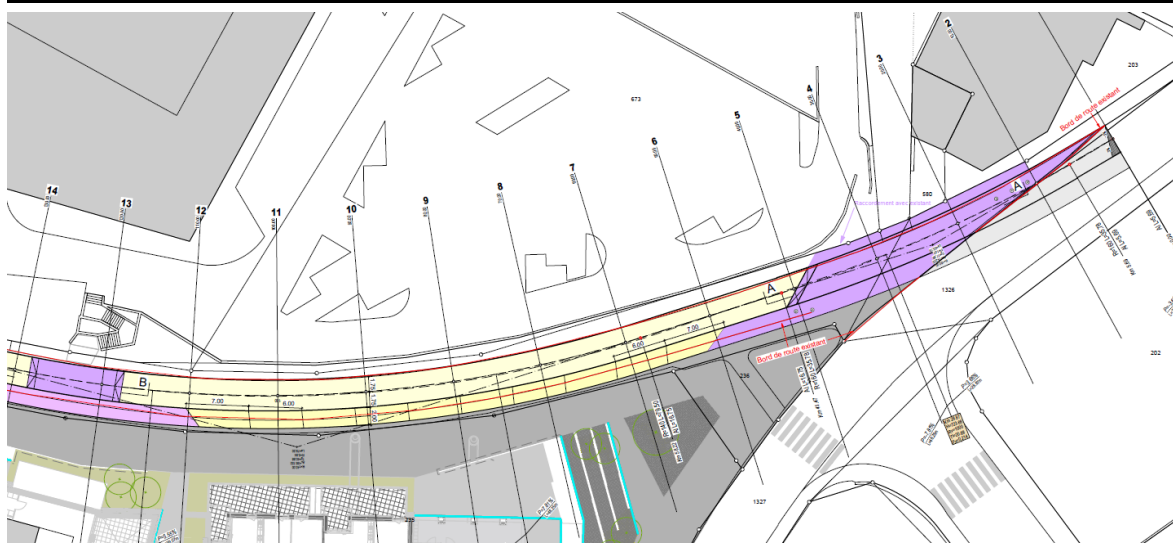
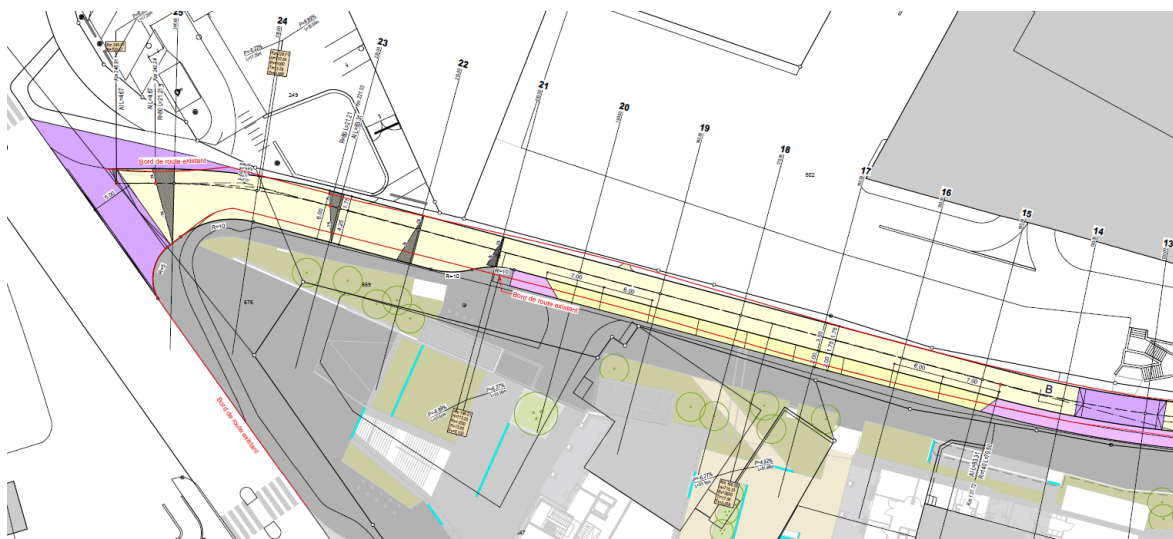
Le bureau d'urbanisme Team+ relève dans son rapport du 2 mars 2018 qu'en plus de limiter le trafic de transit, la vitesse devra être maîtrisée sur cet axe à sens unique, sauf sur les 30 derniers mètres afin de maintenir l'accès existant à l'arrière du bâtiment du Groupe E). Il s'agira aussi de reporter le transit des piétons du côté du Pré des Comtes en s'adaptant aux aménagements extérieurs.



Descriptif de l'aménagement proposé

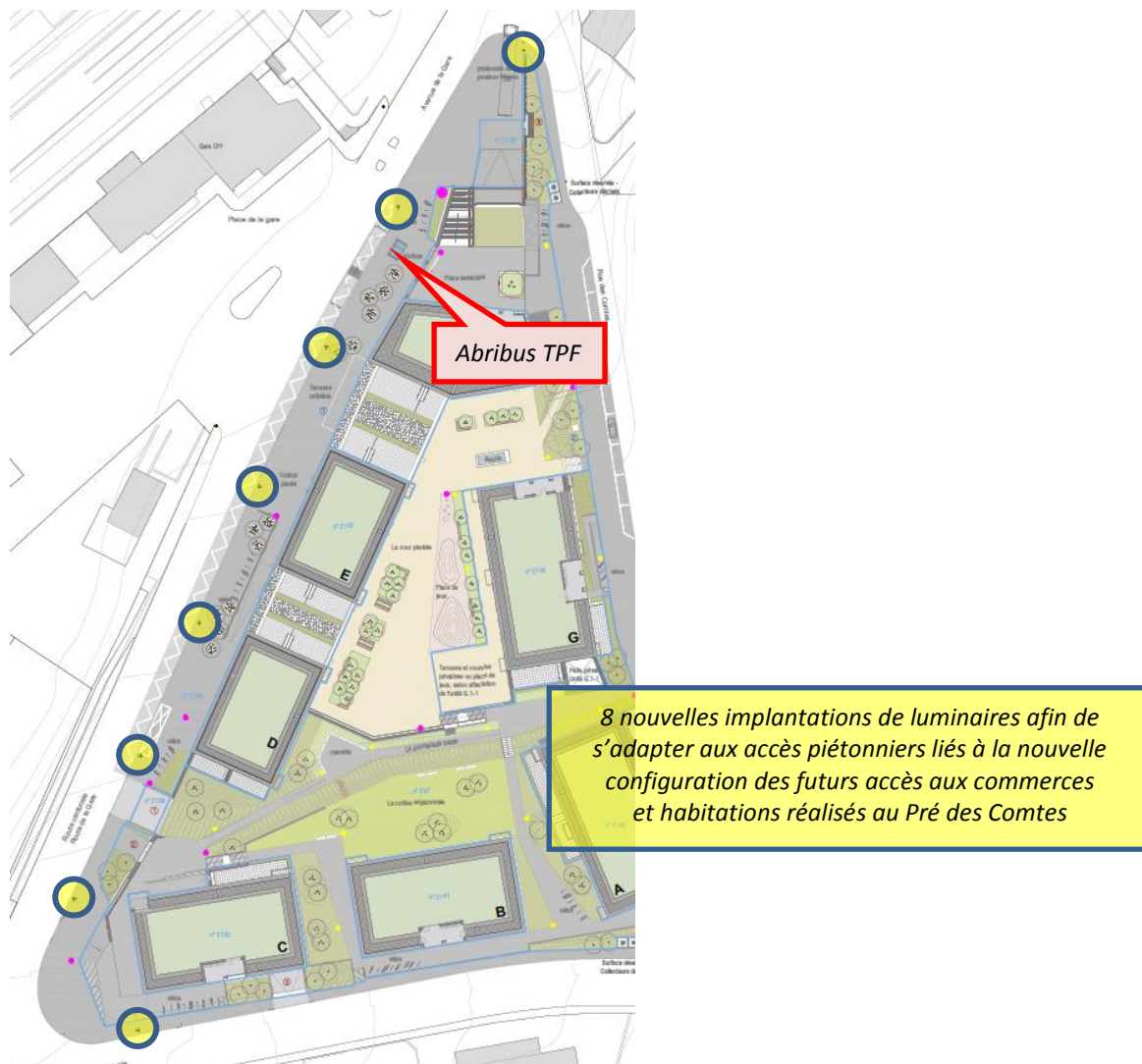
- Réduction de la largeur de chaussée à 3.50 m.
- Places de stationnement publiques prévues dans le PAD « Pré des Comtes ».
- Des trottoirs traversant, situés aux deux extrémités du tronçon, faisant office de modérateurs de trafic, tout comme le décrochement vertical situé au centre vis à vis de l'escalier d'accès vers la Coop (cf. zones violettes).
- Suppression des passages pour piétons existants qui n'ont plus raison d'être en raison des aménagements en relief et conformes aux normes VSS.

Un mandat d'étude et réalisation a été adjugé le 17 avril 2018 au bureau SD de Fribourg. Vous trouverez ci-après les plans issus de la demande préalable. La mise à l'enquête est planifiée en novembre 2018 et sa réalisation, au plus tôt, en mars 2019. Ce dernier bureau a estimé son coût de réalisation à CHF 300'000.00. Cela comprend principalement l'adaptation du profil au niveau des décrochements, une nouvelle surface de roulement, de nouvelles bordures et pavages et divers travaux tels que marquage, signalisations, etc.



Extrait du projet SD (demande préalable)

Renouvellement de l'éclairage de l'Avenue de la Gare et nouvel abribus



Choix du luminaire : type « Classic street » (idem Gérard-Clerc)

Le montant prévu pour le remplacement des luminaires et la pose de l'abribus est estimé à CHF 85'000.-, travaux de génie-civil inclus.

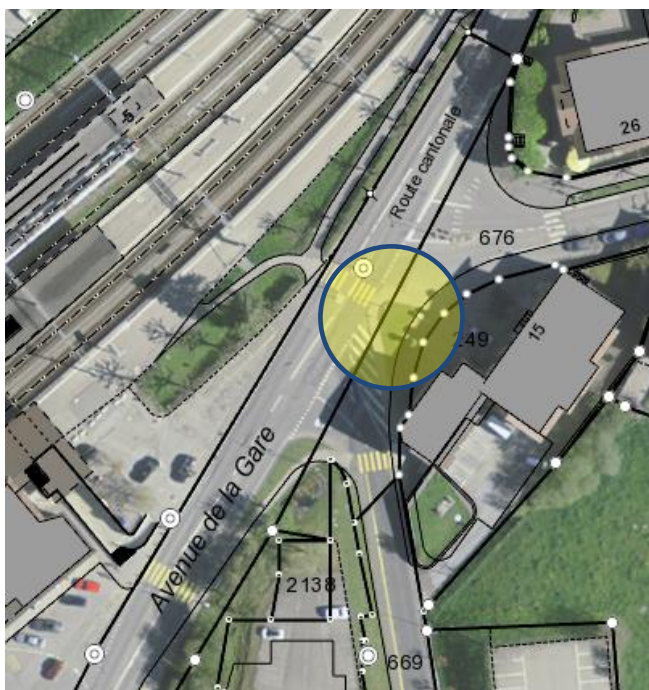
Mise en valeur de l'espace « triangulaire » devant le bâtiment du Groupe E

La zone concernée est actuellement occupée par un mat d'éclairage de voirie avec passage pour piétons et une ancienne colonne « Morris » pour les affichages publicitaires.



La question se pose de la future affectation de cette zone : la conserver telle quelle, la valoriser par un aménagement spécifique ou, au vu de sa position stratégique (point de convergence entre la gare, le centre-ville et le secteur de la Belle-Croix), mettre au concours sa requalification ou sa mise en valeur (projet artistique, accueil, signalétique,...).

Pour cette raison, un montant estimé à CHF 40'000.00 doit être prévu pour son réaménagement futur.



Situation du « triangle »

Descriptif technique et financier

Rue	Type et localisation	Type de réfection	Montant TTC
Rue des Comtes	Stationnement et modération de trafic	Adaptation du profil Couche de roulement Marquage et signalétique	CHF 300'000.00
Avenue de la Gare	Trottoir ouest du Pré des Comtes	Adaptation de l'éclairage et abribus	CHF 85'000.00
Triangle	Mise en valeur	Embellissement, concours, etc.	CHF 40'000.00
Divers et imprévus			CHF 25'000.00
Total TTC			CHF 450'000.00

Demande de crédit

Le crédit de CHF 450'000.00, prévu au poste N° 620.501.03 du budget d'investissements 2019, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

Amortissement	4 % de CHF 450'000.00	CHF 18'000.00
Intérêts	2 % de CHF 450'000.00	CHF 9'000.00
Charge financière annuelle		CHF 27'000.00

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 450'000.00 pour le réaménagement de la Rue des Comtes, la modification de l'éclairage et l'installation d'un abribus de l'Avenue de la Gare, ainsi que la requalification de la zone triangulaire devant le bâtiment de l'Avenue-Gérard-Clerc 15, ainsi que son mode de financement.

Romont, novembre 2018

Le Conseil communal